

Journal municipal de

Rougemont

Juin 2026
Volume 30
Numéro 6



Municipalité de
Rougemont



Mot du maire

Chers citoyennes et citoyens,

J'aimerais souligner le lancement de la programmation de notre Maison communautaire, qui connaît déjà un très bel engouement.

Notamment, la soirée quiz a été un franc succès et a permis de rassembler plusieurs citoyens. Toujours en lien avec notre espace communautaire, vous avez probablement remarqué la présence d'un réfrigérateur à l'entrée. Il s'agit d'un frigo communautaire qui permet le partage de nourriture. Cette initiative représente une excellente façon de contrer le gaspillage alimentaire tout en venant en aide à nos concitoyens. **Le lancement officiel du frigo communautaire aura lieu le 18 juin à 16 h 30.**

D'ici là, vous pouvez déjà venir y déposer des denrées, puisqu'il est maintenant en fonction.

Je souhaite également souligner le 100^e anniversaire de notre école primaire, célébré le 14 mai dernier. Cet anniversaire marquant nous rappelle l'importance de cette institution dans la vie de nombreuses générations de familles rougemontoises. Félicitations à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette journée un beau succès.

J'aimerais également féliciter Emy Rock, élève de la Polyvalente Paul-Germain-Ostiguy, qui a reçu la bourse remise par la Municipalité de Rougemont lors du Gala Méritas du 3 juin dernier. Cette reconnaissance souligne ses efforts, sa persévérance et son engagement dans son parcours scolaire. Au nom du conseil municipal, je lui adresse toutes mes félicitations et lui souhaite beaucoup de succès pour la suite de ses études.

Je tiens aussi à mettre en lumière les distinctions reçues par deux entreprises rougemontoises qui font rayonner notre municipalité. Lors de la 28^e édition du Défi OSEntreprendre, tenue au Vignoble de Lavoie, dans la catégorie Exploitation, transformation et production, le prix a été décerné à La Petite Grange du Rang Double. De plus, Alexis Gadbois, de l'entreprise La Fruiterie des Gadbois, a remporté le grand prix de la Bourse de la relève agricole de la MRC de Rouville. Félicitations à ces deux entreprises pour leur travail, leur passion et leur contribution au dynamisme économique de Rougemont.

J'en profite également, en ce début de saison estivale, pour vous encourager à visiter nos différentes entreprises locales. Encourager l'achat local, c'est investir directement dans la vitalité et la prospérité de notre communauté.

Bon été à tous !

Benoît Bouthillier

Conseil municipal



Benoît Bouthillier, maire



District 1
Guy Adam



District 2
Marielle Farley



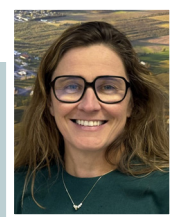
District 3
Éric Fortin



District 4
Mario Raymond



District 5
Stéphane Hamelin



District 6
Isabelle Robert

Services municipaux

Direction générale

Kathia Joseph

dg@rougemont.ca | # 231

Adj. direction / communications

Julie Robitaille

info@rougemont.ca | # 229

Finances

Caroline Tétrault

compte@rougemont.ca | # 223

Nous joindre: 450-469-3790

Services techniques, urbanisme

Stéphane Bibeault

urbanisme@rougemont.ca | # 233

Félix Gougeon

inspection@rougemont.ca

Loisirs

Bruno Larose

loisirs@rougemont.ca | # 224

Communautaire

Antoine Noël

communautaire@rougemont.ca # 250

Travaux publics

Jean-François Bienvenue

voirie@rougemont.ca | # 225

Jonathan Dalpé, journaliste

Yan Desjardins-Grenier, journaliste

Sécurité incendie

Patrick Brodeur

incendie@rougemont.ca |

450.947.4999

Responsable bibliothèque

Julie Robitaille

biblio@rougemont.ca | 450.469.3213

Édifices municipaux

Mairie 61 chemin Marieville

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Vendredi: 8h30 à 12h



Caserne 53

63 chemin de Marieville



Bibliothèque

Guy-Frégeau

839 rue principale

Heures d'ouverture:

Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30 et 18h30 à 20h30

Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



Centre des loisirs

Cousineau-Saumure

270 La Grande-Caroline

Heures d'ouverture:

Horaire variable

450.469.3790 p.224



Salle communautaire

11 chemin de Marieville



www.rougemont.ca



COLLECTE DE VOLUMINEUX

Du 6 au 10 juillet 2026

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne/

Date limite pour s'inscrire 28 JUIN

La collecte débutera le lundi et se poursuivra durant la semaine sur le territoire de la MRC.

Ligne Info-Collectes

450-693-2326

infocollectes@mrcrouville.qc.ca



PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

2^{ème} versement - 10 juin 2026

Modes de paiement du compte de taxes

Virement bancaire avec votre institution financière (si celle-ci le permet) En ligne, au comptoir ou au guichet.

Si vous effectuez votre paiement au guichet ou via le site Internet de votre institution financière, vous devez indiquer votre numéro de matricule débutant par un F suivi de 16 chiffres.

Par la poste ou dans la boîte postale à la Mairie

Vous devez expédier vos coupons de remise et chèques émis à l'ordre de la Municipalité de Rougemont, 61 ch. Marieville Rougemont J0L 1M0

À la Mairie

Vous pouvez effectuer vos paiements au comptoir, durant les heures d'ouverture :

Lundi au jeudi: de 8h30 à 12h et 13h à 16h30

et le vendredi: de 8h30 à 12h.



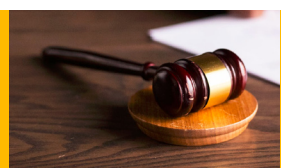
HORAIRE des Jeux d'eau

DU 1 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

À TOUS LES JOURS sauf exception

de 10H00 à 19H00

Municipalité de Rougemont



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 6 juillet
à 20h
à la Mairie,
61 chemin
Marieville



Bureau municipal FERMÉ

En raison de la Fête nationale du Québec, le bureau sera fermé le mercredi 24 juin. Il sera aussi fermé le 1^{er} juillet en raison de la fête du Canada.

www.rougemont.ca

55 CAMPING TERRASSE ROUGEMONT

FÊTE NATIONALE

au Camping Terrasse Rougemont!

23 JUIN 2026 DÈS 18 H

Campeurs, résidents et citoyens de Rougemont, *célébrons ensemble!*

FEU DE CAMP
 ANIMATION MUSICALE
 FEUX D'ARTIFICE
 MINI-PUTT GRATUIT

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE ROUGEMONT DÈS 18 H
Merci à la Municipalité de Rougemont et aux membres du conseil municipal pour leur contribution financière à la présentation des feux d'artifice.
ENSEMBLE, FÊTONS NOTRE COMMUNAUTÉ ET NOTRE FIERTÉ D'ÊTRE D'ICI!



Ouverture

À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Monsieur Guy Adam propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire Monsieur Benoit Bouthillier à 20h00. Sont présents: Monsieur Guy Adam, conseiller au district # 1; Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2; Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3; Monsieur Mario Raymond, conseiller au district # 4; Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6 formant quorum. Est absent: Monsieur Stéphane Hamelin, conseiller au district # 5. Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière. 10 personnes assistent à la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Avant l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026, la conseillère Mme Isabelle Robert déclare qu'elle aurait dû s'abstenir de participer aux délibérations et au vote relativement à la résolution no 26-05-5528 concernant l'embauche des employés du camp de jour, son fils faisant partie des personnes embauchées. Mme Robert précise qu'elle n'a participé d'aucune façon au processus d'embauche des animateurs du camp de jour, celui-ci relevant du coordonnateur du camp de jour. Cette mention est inscrite au procès-verbal afin d'assurer la transparence de la situation

Adoption du procès-verbal du 4 mai 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026, tel que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 1er juin 2026 au montant de 114 066.47\$;
- La liste des comptes du budget des activités financières au 1er juin 2026 pour un montant total de 329 782.29\$ incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 26 avril au 23 mai 2026 au montant de 89 321.32\$.
- Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

Présentation et dépôt du sommaire financier 2025 et du rapport sur la situation financière 2025

M. Jean-Yves Trottier, CPA, CA, M.Sc. de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, bureau mandaté afin de réaliser les audits de la municipalité, fait la présentation du rapport financier au membre du conseil et au public présent dans la salle.

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec le rapport financier de la municipalité et celui du rapport du vérificateur pour l'année financière 2025 sont déposés et seront rendus disponible sur le site web de la municipalité.

Un résumé des informations financières a été rendu disponible aux citoyens présents dans la salle et le Sommaire de l'information financière consolidée sera mis en ligne sur le site web de la municipalité.

Monsieur Mario Raymond déclare ses intérêts dans le point qui va suivre, se retire des discussions et s'abstiendra de voter.

Demande d'autorisation de passage – Fabrique Saint-Michel

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique Saint-Michel de Rougemont demande l'autorisation de passage sur la voie publique pour une procession religieuse pédestre qui aura lieu dimanche le 27 septembre 2026;

CONSIDÉRANT QUE la procession a lieu dans le cadre de la fête de la Saint-Michel, patron de la paroisse et des Pèlerins de Saint-Michel ;

CONSIDÉRANT QUE le départ aura lieu à l'église Saint-Michel vers la Maison Saint-Michel des Pèlerins entre 12h et 13h30 et qu'une quarantaine de personnes seront présentes;

CONSIDÉRANT QUE la procession se déroulera à pied, sur l'accotement de la rue Principale sans entrave à la circulation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser le passage de la procession religieuse pédestre le 27 septembre 2026 de 12h à 13h30.

Vote pour : 4 (M. Mario Raymond s'étant abstenu)

Vote contre :

Demande de commandites – Spectacle annuel du club GymAs

CONSIDÉRANT QUE le Club de Gymnastique Gym-As de Marieville adresse au conseil municipal, une demande de commandite pour le spectacle annuel du Club qui aura lieu la fin de semaine 5, 6 et 7 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal commandite depuis plusieurs années le club étant donné que des personnes de Rougemont y sont inscrites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de commander le Club de gymnastique Gym-As pour un montant de 175\$ en contrepartie, le club s'engage à respecter le type de publicité associé au montant.

Demande de contribution financière – « Montée Canopée à Rougemont »

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Mont Rougemont adresse au conseil municipal, une demande de contribution de 4 000\$ pour le projet « Montée Canopée à Rougemont »;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera réalisé sur le terrain de la bibliothèque de Rougemont et que tous les citoyens de Rougemont bénéficieront;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu de verser un montant de 4 000\$ au projet « Montée Canopée à Rougemont », payé à même le Fonds Parcs & Terrains de jeun.

Adoption du règlement no.2026-394 abrogeant et remplaçant le règlement no. 2019-265 relativement à la gestion contractuelle de la Municipalité de Rougemont

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 de la Loi sur les contrats des organismes municipaux, RLRC c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les organismes municipaux à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 27 avril 2026;

CONSIDÉRANT QUE le greffier-trésorier mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1er janvier 2026, de 139 000 \$, lequel seuil est ajusté selon l'inflation; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'adopter le règlement no. 2026-394 abrogeant et remplaçant le règlement no. 2019-265 relativement à la gestion contractuelle de la Municipalité de Rougemont. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-396 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement afin de modifier l'annexe « N » établissant une interdiction d'immobiliser un véhicule

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

Affectation au surplus accumulé à l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt des états financiers 2025, la municipalité a généré un surplus de 24 810 \$;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ce surplus a été généré par les revenus et dépenses en eau potable et qu'en conséquence, cette partie doit être transférée au « Surplus affecté à l'eau potable »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de transférer un montant de 18 854\$ au surplus accumulé affecté à l'eau potable.

Financement des dépenses engagées au 31 décembre 2025 pour le puits Vadnais III

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède présentement

à la construction du puits Vadnais III;

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt a été adopté et approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) pour le financement des dépenses du puits Vadnais III;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit qu'une partie des dépenses seront payées à même le surplus affecté à l'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de payer les dépenses engagées avant le 31 décembre 2025 au surplus affecté à l'eau potable, conformément au règlement d'emprunt;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de financer les dépenses du puits Vadnais III engagées avant le 31 décembre 2025 au montant de 290 964\$ à même le surplus affecté accumulé à l'eau potable.

Paiement de factures – Immobilisations loisirs

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu un montant de 40 000\$ en immobilisations loisirs pour la construction de terrain de volleyball au centre des loisirs Cousineau-Saumure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu de payer et d'immobiliser (03.310.00.008) les dépenses des factures suivantes :

- Michel Robert, électricien (facture 14009) au montant de 9 775.23\$
- Excavation Michel Alix inc. (facture no.13443) au montant de 310.43\$.

Paiement de factures – Immobilisations aménagement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède au remplacement des lampadaires défectueux par des lampadaires au LED;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'assurer un inventaire minimal pour le remplacement;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des lampadaires est une dépense devant être immobiliser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'immobiliser la facture suivante:

- Michel Robert, électricien – facture 13999 au montant de 8971.90\$ avant taxes;
- Il est de plus résolu de payer ladite facture au surplus non-affecté.

Rénovations Alexandre Léveillé inc. – Paiement de factures et décompte no. 3

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a octroyé à Rénovation Alexandre Léveillé inc. le contrat de rénovation du bâtiment situé au 991, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a soumis à la municipalité la demande de paiement no.3 en janvier 2026, laquelle n'avait pas été traitée;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a également soumis la facture des travaux électriques supplémentaires demandés par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés sont représentatifs du décompte soumis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu d'autoriser le paiement à Rénovation Alexandre Léveillé inc. de la demande de paiement no.3 (facture 1886) au montant de 31 885.03\$ incluant les taxes et de payer la facture 1898 au montant de 5 336.10\$.

Embauche permanente du responsable communautaire

CONSIDÉRANT QUE le responsable communautaire est entré en fonction le 23 février 2026;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche de l'employé était assujéti à une période de probation de trois mois, laquelle a été complétée avec succès par l'employé;

CONSIDÉRANT QUE les élus membres du comité communautaire ont pu prendre connaissance de l'évaluation réalisée par le supérieur de l'employé, M. Bruno Larose et recommandent l'embauche permanente de l'employé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'embaucher de façon permanente, Monsieur Antoine Noël au poste de responsable communautaire. Les conditions d'embauche ainsi que les conditions salariales sont définies de manière plus complète à l'intérieur du contrat de travail de l'employé.

Vote pour : 4

Vote contre : 1 (M. Mario Raymond)

PIIA – 119, rue Carole – Installation d'une clôture coupe-bruit

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée, à l'égard d'un projet de construction d'une clôture de bois traité afin d'atténuer le bruit provenant de la route 112, avec laquelle la propriété est mitoyenne;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit la construction d'une clôture de bois traité d'une hauteur de 2,50 mètres, teint de couleur brune, sur la limite de terrain arrière, laquelle est mitoyenne avec l'emprise de la route 112;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur de la clôture projetée est spécifiquement autorisée dans la zone 102 dans laquelle se trouve la propriété;

CONSIDÉRANT QUE les poteaux de la clôture seraient composés de poteaux de bois traité de 6 po. X 6 po., ancrés à une profondeur de 1,20 mètre dans le sol afin d'en assurer la stabilité et la durabilité;

CONSIDÉRANT QUE les autres sections de clôture situées sur les limites latérale du terrain seront composées de clôture de mailles de chaîne de type Frost conforme à la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 5.2 du règlement sur les PIIA 2022-342;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis de construction.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser l'émission du permis de construction selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 478, rue Principale – Permis de rénovations extérieures

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée, à l'égard d'un projet de rénovation extérieure d'une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste au remplacement des différentes garnitures d'aluminium du bâtiment (fascias, soffites, gouttières) par de nouvelles garnitures de couleur Brun commercial;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit le sablage et la peinture des pignons de toiture de la résidence et du garage attenant de couleur Brun commercial;

CONSIDÉRANT QUE les poteaux de la galerie avant, présentement composés de bois peinturé seront recouverts d'aluminium de couleur Brun commercial;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu d'autoriser l'émission du permis de construction selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 1319-A, rang Double - Modification du PIIA pour la construction d'un bâtiment principal

CONSIDÉRANT QU'une demande de modification de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée, représentant Groupe Lacroix Habitation, à l'égard d'un projet de construction d'une résidence unifamiliale ayant déjà fait l'objet d'une autorisation;

CONSIDÉRANT QUE le 17 avril 2025, le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de construction d'une résidence unifamiliale (résolution CCU-25-05-07);

CONSIDÉRANT QUE le 5 mai 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 25-05-5264 autorisation la construction d'une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été mis en pause en attente du dénouement de procédures auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec suite à l'adoption de la Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité, lesquelles se sont dénouées le 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE conséquemment à ces délais, les coûts de construction ont fortement augmenté entre les dates de dépôt de la demande de permis et l'émission de celui-ci;

CONSIDÉRANT QU' afin de contrecarrer ces hausses de coûts, le logement intergénérationnel qui devait initialement être aménagé dans une section distincte du bâtiment située à l'arrière du logement principal serait plutôt aménagé au sous-sol et que la section arrière ne serait pas construite;

CONSIDÉRANT QUE la partie avant du bâtiment serait construite telle que prévue au plan initial, résultant en un bâtiment dont l'implantation au sol serait de 7,01 mètres par 8,23 mètres avec une galerie couverte attenante au mur arrière;

CONSIDÉRANT QUE tous les revêtements, types d'ouvertures et garnitures seraient identiques à ceux initialement approuvés;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'autoriser l'émission du permis de construction selon les recommandations du CCUE s'il y a lieu et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PÉRIODE DE QUESTIONS & COMMENTAIRES

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.



Soirée Quiz # 2

Spécial Québec



à la Vieille Caisse, 991 rue principale

Le 25 juin de 19h30 à 21h30!

Ouverture des portes à 19h.

Venez tester vos connaissances dans une ambiance conviviale lors de notre deuxième Soirée Quiz organisée au profit du Centre communautaire La Vieille Caisse de Rougemont! Que vous soyez passionné du Québec, amateur de quiz ou simplement à la recherche d'une belle soirée entre amis, vous êtes les bienvenus.

Au programme :

- Questions pour tous les goûts
- Prix pour les équipes gagnantes
- Bar, collations et breuvages disponibles sur place



Inscription: communiquez avec Antoine Noël, coordonnateur communautaire, au 450-469-3790 #250 ou à communautaire@rougemont.ca Le coût est de 10\$ par personne

CALENDRIER DE JUIN

J U I N 2 0 2 6



LA VIEILLE CAISSE
Espace communautaire

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENREDI

SAMEDI

14	15	16 <i>Café Rencontre</i> 9h-12h Soirée ADO 18h30-20h30	17 <i>Les Solphégiens</i> 10h-11h Soirée jeu de société 18h30-20h30	18 PARTAGE - DON TA BOUFFE! Lancement du frigo Aliment Terre 16h30-17h30	19	20
21	22	23 <i>Café Rencontre</i> 9h-12h Soirée ADO 18h30-20h30	24 <i>Les Solphégiens</i> 10h-11h Soirée jeu de société 18h30-20h30	25 Soirée Quiz	26	27 LES HÉROS DU CYBERMONDE 9H-12H
28	29	30 <i>Café Rencontre</i> 9h-12h Soirée ADO 18h30-20h30		<i>Heures d'ouverture</i> Jour: Lundi-Vendredi 9h-12h Soir: Mardi et mercredi 18h30-20h30 POUR NOUS JOINDRE Téléphone: 450-469-3790 poste 250 Adresse courriel: communautaire@rougemont.ca Pour être à l'affût de l'actualité, suivez-nous sur nos réseaux sociaux		

Bénévoles recherchés à la bibliothèque municipale

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour effectuer le prêt et le rangement des livres **le SAMEDI MATIN**. Si ça vous intéresse,

communiquez avec Julie Robitaille au 450-469-3790 #229 ou à info@rougemont.ca



PRENEZ NOTE QUE LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LE SAMEDI 27 JUIN

CHANGEMENT D'HEURES D'OUVERTURE

Vu le faible achalandage en fin de soirée, la bibliothèque **fermera dorénavant à 20h les mardis et jeudis et ce, à partir du 2 juillet.**

Merci de votre compréhension!

Club de lecture d'été TD 2026

Le club de lecture a pour but de stimuler les jeunes à la lecture pendant les vacances scolaires. Le club s'adresse aux enfants de deux groupes d'âges: de 3 à 6 ans et pour les enfants de 7 à 12 ans.

Étape 1 S'inscrire à la bibliothèque, en personne ou par téléphone

Étape 2 Lire des livres pour gagner des billets de tirage.

Étape 3 Participer au tirage final à la fin de l'été.



La lecture c'est le cœur du club!

À l'inscription, les jeunes recevront un billet de tirage. Par la suite, ils devront lire 5 livres pour recevoir un second billet de tirage.

YOGA -SESSION ESTIVALE 2026

YOGA POUR TOUS

MARDI 19H À 20H15

MERCREDI 9H À 10H15

*30 juin au 1^{er} septembre - 8 semaines**

Aucune expérience requise, 14 ans et plus.
Les postures (asana) développeront votre force, votre équilibre et votre souplesse. Plusieurs adaptations posturales vous seront proposées, selon votre niveau. En complément ; respiration (pranayama) et méditation (dhyâna) guidées généreront en vous une profonde détente du corps et de l'esprit.



YOGA SUR CHAISE Nouveau **MERCREDI 10H30 À 11H30**

*30 juin au 1^{er} septembre - 8 semaines**

Aucune expérience requise. Conçus pour vous, si vous avez de la difficulté à vous asseoir au sol, des problématiques aux membres inférieurs ou si vous désirez un cours de Yoga très doux. C'est le Yoga qui doit s'adapter à la personne et non la personne qui doit s'adapter au Yoga ! Préserver et améliorer votre autonomie physique avec des postures qui respectent votre condition, améliorant ainsi votre flexibilité, votre force et votre équilibre. Techniques de respiration et relaxation vous permettront de calmer votre esprit tout en augmentant votre niveau d'énergie.

Au Onze, 11 chemin de Marieville

Prix résident: 60\$ Prix non-résident: 70\$

Enseignante certifiée: Carole Labelle

• **RELÂCHE DU 20 AU 30 JUILLET**

INSCRIPTION EN LIGNE

LE 29 JUIN À 11H59



Municipalité de
Rougemont

Information: 450-469-3790 #224 ou loisirs@rougemont.ca

Inscription: www.rougemont.ca sous l'onglet "Loisirs - Inscription en ligne"

Une collaboration historique prend vie!

Le 14 mai dernier marquait une étape importante pour les municipalités de Rougemont et de Saint-Jean-Baptiste avec l'inauguration officielle d'un tout nouveau camion-échelle.

Bien plus qu'un simple véhicule d'urgence, cet équipement symbolise une collaboration exceptionnelle entre deux municipalités appartenant à deux MRC différentes. Afin d'offrir un service toujours plus efficace et sécuritaire à leurs citoyens, les Services de sécurité incendie de Rougemont et de Saint-Jean-Baptiste ont choisi d'unir leurs forces et leurs ressources pour réaliser l'acquisition de ce camion spécialisé.

Cette initiative s'inscrit dans une collaboration déjà bien établie. Depuis plusieurs mois, le Service incendie de Rougemont intervient en soutien sur le territoire de Saint-Jean-Baptiste. Or, le camion-échelle de Rougemont, en service depuis de nombreuses années, avait dû être retiré du service en 2024 en raison de son âge et de sa détérioration.

Fait intéressant, ce projet d'envergure est né d'une simple blague. Il y a deux ans, lors d'une discussion portant sur différents enjeux liés à la formation, M. Brodeur Directeur Incendie de Rougemont a lancé à M. Hamel Directeur Incendie de St-Jean Baptiste l'idée de posséder un jour un camion-échelle. La réponse positive de ce dernier a rapidement transformé cette idée en un projet concret.

Les deux directeurs ont alors entrepris un important travail de planification afin d'évaluer la faisabilité du projet. Une première proposition a été présentée aux élus des deux municipalités, qui ont rapidement reconnu les avantages d'une telle démarche collaborative.

Un appel d'offres public a ensuite été lancé auprès de fournisseurs spécialisés dans les camions incendie usagés. Huit véhicules

ont été soumis à une analyse rigoureuse à l'aide d'un système d'évaluation détaillé tenant compte des besoins spécifiques des deux services incendie.

Le véhicule retenu a été proposé par la compagnie Aréo-Feu de Saint-Hubert. Provenant de nos voisins américains, de Lincoln County au Missouri. Il a été entièrement remis à niveau dans les installations de l'entreprise. Modifications, réparations et inspections approfondies ont permis de lui redonner une seconde vie et d'assurer sa pleine conformité opérationnelle.

Aujourd'hui, le camion-échelle arbore fièrement les couleurs, les logos et les matricules des deux municipalités. Du rarement vu dans le domaine incendie.

Désormais basé à la caserne de Rougemont, il est prêt à intervenir au bénéfice des citoyens des deux communautés. Le 353-332 est un Spartan Gladiator 2008 équipé d'un parc-échelle Smeal de 75 pieds. Il est doté d'une pompe de 2 000 GPM, d'un réservoir d'eau de 700 gallons,



d'une génératrice intégrée de 15 kW ainsi que d'un système automatique de mousse, faisant de lui un outil de travail performant et polyvalent.

Dans le domaine de la sécurité incendie, les partenariats de cette nature demeurent rares, particulièrement lorsqu'ils unissent deux municipalités issues de MRC différentes. Cette réalisation témoigne toutefois de ce qu'il est possible d'accomplir lorsque la vision, la confiance et la volonté de collaborer sont au rendez-vous.

Au-delà du camion lui-même, c'est un partenariat durable qui prend forme entre les deux services incendie. Une collaboration qui continue de se renforcer jour après jour, au grand bénéfice des pompiers, des élus et, surtout, de l'ensemble des citoyens desservis.

Prenez note que le camion sera présent dans les rues de la municipalité dans les prochaines semaines pour la formation des opérateurs du camion. Merci de votre compréhension!

ÉTÉ 2026

PICKLEBALL LIBRE - BADMINTON LIBRE

DU 30 JUIN AU
1 SEPTEMBRE
9 semaines

BADMINTON LIBRE
Dimanche 13h à 14h

PICKLEBALL LIBRE
Dimanche 14h30 à 15h30
15h30 à 16h30
16h30 à 17h30
17h30 à 18h30

Matériel disponible, vous n'avez qu'à vous présenter au Centre des Loisirs (paiement sur place)

**Au Centre des loisirs Cousineau-Saumure,
270 La Grande-Caroline**

Prix résident: 5\$ /personne
Prix non-résident: 7\$ /personne

POSSIBILITÉ DE JOUER À L'EXTÉRIEUR SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET

Information: 450-469-3790 #224 ou loisirs@rougemont.ca

Municipalité de Rougemont

RAGE DU RATON LAVEUR

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a annoncé, le 3 juin 2026, la prolongation de l'interdiction de déplacement de certains animaux sauvages pour freiner la propagation de la rage du raton laveur.



Nous tenons à rappeler qu'il est interdit de transporter ou de relocaliser les ratons laveurs, les mouffettes rayées, les renards gris et roux, ainsi que les coyotes et leurs hybrides, lorsqu'ils sont vivants, sur le territoire de la majorité des municipalités des régions de l'Estrie et de la Montérégie. Cette mesure a été mise en place en raison des nombreux cas de rage découverts dans ces régions depuis décembre 2024.

Il demeure également interdit de posséder ces espèces à des fins de réhabilitation si elles ont été déplacées en contravention avec l'interdiction de transport. Toutefois, les animaux dont la vaccination contre la rage est à jour et qui sont gardés en captivité permanente par un titulaire de permis professionnel de garde d'animaux ne sont pas visés par cette interdiction. Il est donc permis de les transporter. Le risque de propager la rage en déplaçant ou en relocalisant des animaux est très élevé puisqu'un animal en apparence sain peut être en période d'incubation, et développer des symptômes plusieurs semaines, voire plusieurs mois, après avoir été infecté.

Ces mesures seront réévaluées d'ici l'échéance de l'arrêté ministériel, qui est valide pour une période de 60 jours.

Misez sur la prévention

Déplacer un animal importun, blessé ou en apparence orphelin peut contribuer à propager la rage vers des secteurs actuellement exempts de cas. Il est donc primordial de ne pas relocaliser les animaux et d'éviter les conflits avec ces derniers en prenant certaines mesures préventives. Par exemple :

- Utiliser des poubelles de métal ou de plastique, solides et pourvues de couvercles bien étanches maintenus fermés au moyen d'un loquet ou d'un élastique;
- Bloquer les ouvertures des bâtiments et des entretoits, ainsi que les accès aux dessous des cabanons et des perrons;
- Éviter de laisser de la nourriture pour les chiens et les chats à l'extérieur;
- Éviter d'installer des mangeoires pour les oiseaux sauvages ou utiliser des mangeoires à l'épreuve des ratons laveurs;
- Clôturer adéquatement les poulaillers et les potagers.

Pour en connaître davantage sur les bonnes pratiques de cohabitation avec les animaux sauvages, consultez la page Web Cohabiter avec les animaux sauvages.

Contribuez à la lutte en signalant les animaux suspects

La découverte de cas permet d'adapter les opérations de vaccination des animaux sauvages à la situation. Si vous observez un raton laveur, une mouffette ou un renard qui présente l'un des signes suivants, en Estrie, en Montérégie ou dans le Centre-du-Québec, signalez-le sans tarder :

- L'animal semble très malade;
- Il est moribond; • Il a l'air désorienté; • Il est anormalement agressif;
- Il est paralysé; • Il est mort, même si c'est à la suite d'une collision avec un véhicule.

Pour signaler un animal sauvage suspect, composez le 1 877 346-6763, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, ou faites un signalement à l'aide du formulaire en ligne accessible avec le code QR.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service à la clientèle du Ministère en appelant au 1 877 346-6763.

Merci de votre précieuse collaboration.



Alexis Gadbois remporte la bourse de la relève agricole 2026 dans la MRC de Rouville

Pour cette 16^e édition de la bourse de la relève agricole, le conseil de la MRC de Rouville est fier d'annoncer que le projet ayant retenu l'attention du comité de sélection est celui de La Fruiterie des Gadbois, située dans la municipalité de Rougemont. C'est lors d'un dévoilement officiel au Vignoble Les Petits Cailoux, en présence des élus, des partenaires et des candidats du concours 2026, que le projet gagnant a été annoncé. Cette année encore, le concours a suscité un fort engouement grâce à des candidatures nombreuses et inspirantes, rendant la sélection particulièrement difficile pour le comité.

Un projet porté par l'innovation. Grâce à la bourse de 15 000 \$, Alexis Gadbois pourra poursuivre le développement de son entreprise en concrétisant un projet novateur inspiré des pratiques européennes, axé sur l'implantation de vergers modernes à très haute densité. En intégrant de nouvelles variétés ainsi que des technologies comme la mécanisation et l'intelligence artificielle, il propose une approche tournée vers l'avenir qui a séduit le jury par son potentiel et sa contribution à la pomiculture québécoise. Le gagnant recevra aussi un service d'accompagnement d'une valeur de 1 000 \$ offert par l'un des trois clubs-conseils (Dura-Club, Club Agri-Durable et Groupe ProConseil), selon l'expertise requise.

Le préfet de la MRC de Rouville, M. Sylvain Casavant, souligne la portée de cette vision: « *Ce qui nous touche dans le projet d'Alexis, c'est sa capacité à allier innovation et enracinement. Il ne se contente pas d'imaginer l'agriculture de demain : il la construit concrètement, ici, chez nous. En misant sur des pratiques modernes et sur une vision à long terme, il contribue à faire évoluer tout un secteur d'activité, tout en assurant la continuité d'un savoir-faire précieux. C'est une relève audacieuse et inspirante, qui donne tout son sens à cette bourse.* »



MONTÉE CANOPÉE : UNE ACTION CITOYENNE POUR PRÉPARER NOS VILLAGES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'arrivée d'un nouveau coordonnateur est l'occasion d'innover. C'est ainsi qu'est né un projet à la fois ambitieux, utile et rassembleur pour les trois communautés situées autour du mont Rougemont : **Montée Canopée**.

L'idée de départ consiste à ajouter des arbres dans des secteurs villageois dépourvus d'arbres : friches inutilisées, cours arrière industrielles ou commerciales, pourtours d'édifices municipaux manquant d'attrait. Des propriétaires de terrains situés en piémont du mont Rougemont pourront également en bénéficier. Un premier aménagement est déjà proposé à Rougemont, et nous souhaitons proposer d'autres projets similaires à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Damase.

L'originalité de Montée Canopée repose sur une série d'activités connexes destinées à informer et mobiliser la population ; **création d'un parc didactique au cœur de Rougemont**, comprenant des panneaux éducatifs, des bancs, des cabanes pour oiseaux et des hôtels à insectes. Le projet inclut aussi : des ateliers, visites guidées et activités destinées aux citoyens, aux jeunes, aux écoles, aux camps de jour, aux scouts, aux garderies ainsi qu'aux décideurs municipaux et régionaux. Les enjeux liés au manque d'eau, aux îlots de chaleur et aux impacts des changements climatiques touchent déjà les citoyens et les entreprises de la région. Afin de mesurer concrètement les bénéfices des aménagements, une évaluation de la **capture de CO₂** et de la **rétenction d'eau** est prévue. Notre objectif est de créer un modèle inspirant d'adaptation climatique, tout en mobilisant la communauté autour de la protection de nos milieux naturels.

Pour réaliser ce projet, l'Association du mont Rougemont a besoin de votre aide. Les citoyens et entreprises souhaitant proposer des sites potentiels ou soutenir le projet peuvent manifester leur intérêt à info@montrougemont.com. Le projet ne pourra pas se réaliser sans soutien financier. Nous avons donc lancé une campagne de sociofinancement et nous invitons toute la population à y contribuer : <https://laruchequebec.com/fr/projets/montee-canopee-a-rougemont>



CARREF'Ô'SORTIR

La programmation estivale du Carrefour Familial du Richelieu 'Carref'Ô'sortir' est maintenant disponible! Cet été, pars à la découverte avec ta famille et viens vivre une foule de moments précieux sous le signe du plaisir, du jeu et de l'émerveillement. Entre le zoo, la plage, les glissades d'eau, l'escalade et les découvertes à la ferme, chaque sortie est une occasion de créer des souvenirs qui resteront longtemps dans le cœur des petits et des grands.

Le Carref'Ô'sortir c'est bien plus que des activités estivales. C'est un espace pour vivre des moments complices avec tes enfants, rencontrer d'autres familles et profiter pleinement du temps en famille dans une ambiance accueillante et sans pression. Et parce que chaque famille mérite de vivre un été rempli de petits bonheurs, les sorties sont offertes à tarif réduit pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

Prépare les collations, la crème solaire et les sourires :
l'été promet d'être mémorable!

Inscriptions dès maintenant!

www.carrefourfamilial.org/fr/activites-estivales



Carrefour Familial
du Richelieu



CARREF'Ô'SORTIR
PROGRAMMATION
ÉTÉ 2026

Inscription
dès
maintenant

DÉCOUVRE-LA
SUR NOTRE SITE WEB



carrefourfamilial.org



UTA Chambly Session Automne 2026

L'Université du troisième âge, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke a le plaisir de vous offrir encore une fois une programmation fort intéressante et diversifiée qui sera à la hauteur de vos attentes. Cette programmation vous sera présentée au Pôle Culturel de Chambly dans la salle Emma-Albany. Un cours de 10 heures, présenté en 4 séances les lundis (19 et 26 octobre et les 2 et 9 novembre 2026 de 13h30 à 16h. Le cours s'intitule: Le Grand Old Party donné par Éric Grenier (Comment définir l'idéologie républicaine aux États-Unis et qu'elles en sont les conséquences) . À la pointe du Savoir vous convie à 8 conférences présentées les jeudis (24 septembre, 8 -15-22-29 octobre, 5-12-19 novembre 2026) de 13h30 à 16h.

L'inscription se fera en ligne le à partir de 9h, le 11 août 2026 à l'adresse suivante:

USherbrooke.ca/uta/prog/monteregie/mtg . Nous espérons vous voir en grand



nombre et n'hésitez pas à communiquer au numéro suivant pour de plus amples informations.
450-658-1284 (Claudine Paris).

Nous profitons du retour du beau temps pour rappeler à tous que le **gazon, les feuilles et les branches ne doivent pas être déposés dans le bac brun**. Plusieurs autres options s'offrent à vous:

- Les collectes de résidus verts : profitez des collectes municipales pour vous départir de vos sacs de gazon, feuilles mortes et branches. Il est à noter que seuls les sacs en papier sont acceptés.
- L'herbicyclage : laissez les rognures de gazon sur place après la tonte. Elles se décomposent rapidement et enrichissent naturellement le sol en nutriments;
- Le compostage domestique : en petites quantités, le gazon peut être intégré à un composteur de jardin;
- Le feuillicyclage : déchiquetez les feuilles à l'aide d'une tondeuse et laissez-les sur place. Elles se dégraderont naturellement et amélioreront la qualité du sol.

LE GAZON, LES FEUILLES ET LES BRANCHES SONT INTERDITS DANS LE BAC BRUN



Une question d'environnement et de gros bon sens financier!



ET SI TON ADO TROUVAIT ENFIN SA PLACE?

Un environnement stimulant, structuré et **complètement gratuit** pour les jeunes de **12-18 ans**.



CORPS DE CADETS 2917 DE ROUVILLE

TOUS LES MERCREDIS 18H30 À 21H DE SEPTEMBRE À MAI

INSCRIPTION EN CONTINUE

270, GRANDE CAROLINE, ROUGEMONT

CALENDRIER DES COLLECTES



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



Collecte de résidus verts
12 juin



Collecte de volumineux
du 6 au 10 juillet



MATIÈRES
RECYCLABLES



Matières
organiques



Matières
domestiques

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTION
EN LIGNE
POUR LA COLLECTE
DES VOLUMINEUX

Collecte régulière des volumineux

Rougemont

Date limite d'inscription : 28 juin

La collecte s'effectuera du
6 au 10 juillet



L'inscription est obligatoire et le formulaire est
disponible sur l'application **InfoCollectes+** et sur le site
internet mrcrouville.qc.ca



InfoCollectes+



Google Play

mrcrouville.qc.ca



Déposez vos matières avant 7 h le lundi matin et
elles seront ramassées durant la semaine



Ligne Info-Collectes

450 693-2326 | 1 833 693-2326
infocollectes@mrcrouville.qc.ca



DÉPANNEUR ROUGEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0

Tél.: 450-469-9999

Téléc.: 450-469-5106

dep.rougemont@outlook.com



ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526

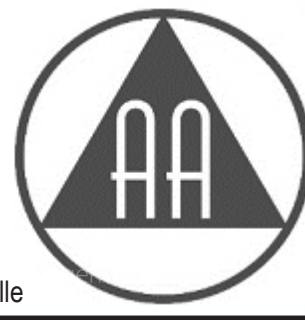
COURRIEL : aidecourriel@aa87.org



GRUPE Avec Amour Rougemont
Réunion: Lundi soir à 19h30
Endroit: 11 chemin de Marieville

GRUPE LES AMIS DU
VENDREDI SOIR

Réunion: Vendredi soir à 20h
Endroit: 11 chemin de Marieville



Monique Gauthier
Courtier immobilier

moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com

450-357-0435



En toute connaissance

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle

555 rue Principale
Rougemont (Qc)
JOL 1M0

cel.: 514 821-2050

tél.: 450 469-2050

R.B.Q. 8316-9375-58



**PLOMBERIE
M. MALLET**

ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET

450 708-2490



plomberiemallet@hotmail.com

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 😊

**Carrossier
ProColor.**

Service expert à toute épreuve



Parlez-en à nos clients! ▶

Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM



JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENTE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Pour profiter encore plus de la vie!

Nombreuses activités
et ambiance accueillante



Une ambiance familiale collaborative • De grands espaces verts
Une équipe de soins, disponible en tout temps



Repas
savoureux



Vie sociale
et loisirs

24/7

Environnement
sécuritaire



Unité
Réconfort



**Prenez rendez-vous dès maintenant.
Au plaisir de vous rencontrer!**

450 460-3141 | ✉ dlaplante@cogir.net
425, rue Claude de Ramezay, Marieville

JardinsDuCouvent.ca



Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
**Pour nous comme pour vous,
c'est inestimable!**



Des actions pour un avenir durable.

À l'**usine Mont-Rouge**,
l'installation d'équipements
permet un meilleur suivi
de la consommation
énergétique.

À l'**usine de la 5e Avenue**,
des améliorations au
rinçage des bouteilles
permettent d'économiser
plus de 17 millions de litres
d'eau par année.



Lassonde

Faites partie de la relève au CA



Programme Relève au conseil d'administration

Familiarisez-vous avec le fonctionnement d'un CA d'une coopérative de services financiers en vous joignant à celui de votre caisse, et représentez l'intérêt des membres de votre milieu.

Informez-vous à desjardins.com/releve-CA ou au comptoir de cette caisse.

 **Desjardins**
Caisse de Rouville